

Publié par 24 heures (<http://www.24heures.ch>)

CAISSE DE PENSIONS | Par le biais de subventions accordées aux TL ou aux organisations culturelles, Vaud participe au renflouage de l'institution de prévoyance. Un député s'insurge contre cette méthode.



© JEAN-BERNARD SIEBER / ARC-A | L'an dernier, le président du gouvernement vaudois avait fermement refusé au syndic de Lausanne la facture présentée par ce dernier pour améliorer le taux de couverture de la Caisse de pensions de Lausanne. Or, on découvre que des fonds cantonaux sont néanmoins alloués pour ce renflouage.

MEHDI-STÉPHANE PRIN | 02.03.2009 | 00:07

Est-ce que le canton va participer, par le biais des subventions qu'il accorde à des institutions culturelles et aux transports publics, au renflouage de la Caisse de pensions de la ville de Lausanne? En posant cette question dans une interpellation au Conseil d'Etat, le député radical Olivier Feller vient de jeter un pavé dans la mare. La réponse est déjà connue, et provoque déjà une nouvelle polémique autour de ce dossier explosif. Cela fait plusieurs années que le budget vaudois participe, indirectement, à boucher les trous d'une des caisses de pension les plus précaires de Suisse.

Seul hic, la caisse lausannoise n'assure pas seulement les fonctionnaires communaux, mais aussi une dizaine de structures parapubliques financées par le canton, comme le Conservatoire de Lausanne, la Cinémathèque et le LEB. Le gros morceau concerne les TL avec près de 1000 employés. Le syndic de Lausanne et président de la Caisse de pensions leur demande de mettre 53 millions de francs sur la table, sur les 350 millions de son plan de sauvetage. Surprise, les TL ont déjà mis de côté plus de 30 millions depuis 2001 dans une telle perspective. Une somme prélevée pour environ 60% sur les subventions du canton et des communes de l'agglomération lausannoise, comme le confirme Anne-Marie Depoisier, présidente du conseil d'administration des

TL. « Cette provision apparaît clairement dans nos comptes, et le canton et ses représentants les ont toujours approuvés. »

Le silence de Broulis

Le solde de 20 millions sera trouvé grâce un emprunt remboursé sur vingt ans en prélevant sur les revenus de l'entreprise publique. Comme les billets et abonnements représentent seulement 40% de ceux-ci, le reste proviendra forcément des versements des collectivités publiques. De quoi faire tousser Pascal Broulis, qui a fermement refusé l'année dernière la facture présentée par Daniel Brélaz pour renflouer la Caisse de pensions lausannoise. Le chef du gouvernement « n'a aucun commentaire à faire » tant que le Conseil d'Etat ne s'est pas prononcé officiellement sur ce dossier.

Légalité mise en doute

Même silence gêné du côté de François Marthaler, chef du Département des infrastructures. Après tout, le canton a peu de marge de manœuvre. Diminuer les subventions des TL du montant utilisé pour renflouer la caisse lausannoise les obligerait à couper dans les horaires ou à augmenter les tarifs. La légalité du système actuel est cependant mise en doute par les juristes du canton. Daniel Brélaz ne comprend pas pourquoi le gouvernement vaudois remet en cause cette situation. « Cela fait près de dix ans qu'elle dure sans aucune remarque. Pour le canton cela représente seulement un petit montant, environ 400 000 francs par année. Il participe aux prestations des TL, et cela comprend les charges du personnel, à moins de vouloir des bus sans conducteur. »

De son côté, Anne-Marie Depoisier ne cache pas un malaise. « Nous n'avons pas le choix, mais cela pose un problème philosophique sur l'utilisation de ces montants alloués pour l'amélioration des transports publics. » Montants qui, du coup, manquent cruellement aux TL, par exemple pour acheter des rames supplémentaires pour le M2.

Pour Olivier Feller, la situation mérite un sérieux éclaircissement. « Il faudra se poser la question d'un détournement des subventions cantonales. Surtout, je regrette l'opacité du dossier et le manque de transparence de Daniel Brélaz avec son plan de redressement. »

La Confédération aussi!

Le débat s'annonce chaud au Grand Conseil. Il pourrait même rebondir en dehors des frontières du canton. La Confédération – au travers de ses subventions aux TL, et surtout au LEB – participe aussi au redressement de la Caisse de pensions de la ville de Lausanne.

EDITORIAL

MEHDI-STÉPHANE PRIN

Une enquête pour libérer les otages

Le plan de sauvetage de la Caisse de pensions de la commune de Lausanne n'en finit pas de fournir son lot de mauvaises surprises. Dernière en date: le canton paie depuis 2001 pour son renflouement par le biais de ses participations au déficit des TL. Une polémique de plus dans cette affaire qui aurait depuis longtemps fait scandale dans d'autres cantons. Le redressement de la Caisse de la capitale vaudoise s'apparente de plus en plus à une prise d'otages en série. Le plus célèbre d'entre eux n'est autre que Daniel Brélaz. Premier syndic lausannois à s'attaquer au problème, le géant vert n'a aucune marge de manœuvre. La faute à son écrasante majorité de gauche. Son plan n'est pas assez ambitieux, mais un autre n'aurait aucune chance de passer devant le Conseil communal. Alors, Daniel Brélaz fait passer à la caisse les TL, otages de la Municipalité et du Conseil d'Etat.

Découvrir le détournement d'une partie des subventions destinées à l'amélioration des transports publics pour renflouer un panier percé peut choquer. Mais si le canton diminue sa manne, qui viendra expliquer aux passagers, à leur tour otages, des suppressions de bus? Une scène à la Kafka difficile à imaginer au moment où la mobilité collective est la priorité de la classe politique. Cette dernière est doublement prise en otage. Depuis le temps que tout le monde regarde la Caisse de pensions s'enfoncer sans réagir, aucun parti n'a intérêt à faire toute la lumière sur l'affaire.

Un constat particulièrement inquiétant pour les contribuables vaudois et lausannois. Ce sont eux les otages les plus nombreux. Ils méritent, au minimum, de savoir pourquoi ils paient pour une institution mal gérée depuis des décennies. Pour libérer tous le monde, le plus simple serait de faire toute la vérité sur la Caisse de pensions de la commune de Lausanne. Un rôle tout trouvé pour la Cour des comptes.

Actu Caisse de pensions Lausanne

Source URL (Extrait le 03.03.2009 - 08:26): <http://www.24heures.ch/vaud/actu/canton-paie-renflouer-caisse-pensions-lausanne-2009-03-01>